

Lyon, le 2 septembre 2021

Jean-Yves Deler  
Tél : 04 72 80 60 09  
Mél : jean-yves.deler@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon Cedex 07

Madame, Monsieur, cher(e) collègue

Au terme d'un été maussade mais, je l'espère, reposant après cette année particulière, je souhaite la bienvenue aux collègues entrant dans notre académie et, à tous, une agréable rentrée dans vos établissements. Je tiens aussi à remercier les collègues en charge des évaluations du Grand Oral 2021 et des épreuves du second groupe de juillet dernier. Malgré les conditions difficiles dans lesquelles ces épreuves ont été organisées, vous êtes parvenus à assurer avec succès vos missions d'évaluation et de certification. Merci donc, de votre engagement.

### ***Baccalauréat 2022***

Un certain nombre d'ajustements ont été décidés et publiés cet été :

<https://www.education.gouv.fr/ajustement-pour-le-baccalaureat-general-et-technologique-compter-de-la-session-2022-324134>

On retiendra surtout en ce début d'année que le chapitre consacré à la crise financière et à la régulation du système financier ne sera évaluable ni lors des écrits, ni lors des oraux du second groupe d'épreuves de la session 2022. Le travail de préparation éventuellement réalisé pendant l'été n'est toutefois pas perdu, attendu que ce chapitre sera de nouveau au programme pour la session 2024. Vous disposez donc de la sorte d'une marge de liberté supplémentaire pour traiter sept des huit chapitres évaluables en années paires, et revenir le cas échéant sur des savoirs et savoir-faire non maîtrisés à l'issue d'une classe de Première réalisée dans des conditions tout sauf idéales.

### ***Ressources pédagogiques***

Je vous rappelle que l'ensemble des chapitres de Première et de Terminale sont désormais disponibles sur Eduscol. Le Collège de France vous propose par ailleurs un traitement plus approfondi de la plupart des chapitres au programme, avec des développements théoriques susceptibles de vous être utiles. Le site Melchior, complète efficacement ce corpus. Ces ressources sont accessibles à partir des liens suivants

<https://eduscol.education.fr/1658/programmes-et-ressources-en-sciences-economiques-et-sociales-voie-gt>

<https://www.college-de-france.fr/site/campus-innovation-lycees/Nouveaux-programmes-de-SES.htm>

<https://www.melchior.fr>

*Last but not least*, vous trouverez sur le site académique disciplinaire nombre d'exercices, propositions de séance, et/ou évaluations, conçus et testés par des professeurs de notre académie que je remercie de leur investissement.

### ***Evaluation des élèves en contrôle continu :***

Notre discipline restant évaluable à l'écrit en Terminale, nous serons sans doute moins impliqués dans les travaux relatifs à l'évaluation en contrôle continu qui seront menés dans la plupart des établissements de l'académie cet automne. Nous restons toutefois concernés par la réflexion collégiale qui sera développée lors de ces ateliers, dans la mesure où :

-la note qui sera attribuée aux élèves de Première abandonnant la spécialité de Terminale, affectée d'un coefficient 8 (sur 100), sera une note de contrôle continu,

-le contrôle continu, en classe de Première comme en Terminale, joue un rôle déterminant dans la procédure Parcoursup,

-la définition de règles communes d'évaluation dans le cadre du contrôle continu devrait permettre de limiter certains comportements opportunistes des élèves et autres pressions de leurs parents.

L'Inspection Générale a élaboré un guide de l'évaluation, qui comporte des volets disciplinaires, auquel vous aurez très prochainement accès. Comme je l'ai indiqué, une réflexion sera parallèlement menée dans chaque établissement. Je reste, enfin, à votre disposition pour vous appuyer dans ce travail tout au long de l'année.

### ***Programme Académique de Formation***

Les inscriptions au PAF sont ouvertes jusqu'au 28 septembre.

Le grand oral et l'enseignement des techniques oratoires font l'objet de formations trans-disciplinaires. Je vous invite donc à consulter l'ensemble des dispositifs qui vous sont proposés. J'ai souhaité privilégier, pour ce qui concerne notre discipline, les formations scientifiques. A cette fin :

-Madame Elodie Bethoux, professeur de sociologie à l'Université de Versailles, traitera des mutations du travail et de l'emploi, mardi 11 janvier.

-Monsieur Emmanuel Buisson-Fenet, professeur en CPGE au lycée du Parc et Mme Frédérique Giraud, Maitresse de conférences à l'Université de Paris Descartes, traiteront respectivement de la gestion des risques et de la socialisation, mardi 12 avril prochain.

Je reste par ailleurs sans nouvelles de la reconduction en 2022 de la journée de la sociologie organisée par l'Université d'Auvergne. Je ne manquerai pas de vous tenir informés de son éventuelle organisation.

### ***Journée d'immersion dans l'enseignement supérieur***

Nos partenaires de l'Université d'Auvergne sont disposés à reconduire ce dispositif et accueilleront nos élèves jeudi 2 décembre prochain, voire vendredi 3, en cas de forte demande de votre part. Pour mémoire, cette journée permet à vos élèves de suivre, sur le site de La Rotonde de Clermont-Ferrand, trois cours magistraux de 45 minutes en Droit, Economie et Management, à faire leur pause méridienne sur le campus, puis à assister, selon leurs projets d'orientation, à des conférences de présentation des cursus proposés par les Facultés de



**ACADÉMIE  
DE LYON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection du Second Degré**  
**Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale**

Droit et de Sciences économiques ainsi que par l'Institut d'Administration des Entreprises.

Comme les années précédentes, je vous invite à vous manifester auprès de moi par courrier, en précisant le nombre d'élèves que vous souhaitez faire participer à l'événement, ainsi que les noms de leurs accompagnateurs. Les inscriptions seront ouvertes lundi 20 septembre.

***Rendez-vous de carrière et réunions d'équipe.***

J'aurai l'occasion de me rendre dans plusieurs établissements de l'académie pour y procéder au rendez-vous de carrière de certains d'entre vous. J'ai bon espoir que l'assouplissement des règles sanitaires me permette de profiter de ces déplacements pour enfin réunir les équipes, ce que je n'ai malheureusement pu faire, ou trop rarement, durant l'année écoulée. Sans revêtir aucun caractère obligatoire, ces réunions sont une occasion privilégiée d'échanger autour de nos pratiques et de nos métiers, et de nous connaître.

A tous, et dans l'espoir de ne pas revivre d'*annus horribilis en 2021-2022*, je souhaite une excellente rentrée et une année scolaire pleine de réussite.

Restant à votre écoute,  
Bien cordialement,

**Jean-Yves Deler**  
**IA-IPR**  
**Académies de Lyon, Clermont-Ferrand, La Réunion**